

<b>Facture N°</b>		<b>Etablie le</b>	
<b>Contrat d'achat photovoltaïque FV16BOA</b>		<b>n°</b>	
<b>Période <u>mensuelle</u> de facturation</b>		<b>du</b>	<b>au</b>
<b>Coordonnées Producteur</b>		<b>Coordonnées Acheteur EDF</b>	EDF OA
Détail adresse		Détail adresse	TSA 10295
Code postal Commune		Code postal Commune	94962 CRETEIL CEDEX
Tél		mail	<a href="mailto:oa-solaire@edf.fr">oa-solaire@edf.fr</a>
N° TVA Intracommunautaire	FR _____		
RCS (ou RM) / NAF	/		TVA intracommunautaire EDF : FR03552081317
Forme juridique et capital			
<b>Adresse du site de production (si nécessaire)</b>			Modalités de paiement : par virement bancaire
Détail adresse			
Code postal Commune			
<b><u>Compteur de production :</u></b>			
			<b>Valeur des index</b>
	Valeur du nouvel index (P1) :		
	Valeur de l'ancien index (P2) :		
	<b>Production (différence des index) (P1 - P2) :</b>		
<b><u>Compteur de non-consommation :</u></b>			
			<b>Valeur des index</b>
	Nouvel index non consommé (A1) :		
	Ancien index non consommé (A2) :		
	<b>Non-Consommation (différence des index) (A1 - A2) :</b>		
	<b>Production nette ( Production brute - Non-Consommation ) :</b>		
	<b>Plafond annuel de l'énergie payée, donné à l'article 2 des Conditions Particulières du contrat (en kWh) :</b>		
<b>Montant de la facture</b>			
Production livrée <b>du mois</b> en kWh, sur l'année contractuelle en cours, <b>jusqu'à la veille de la date anniversaire</b> , dans la limite du plafond annuel ( Q1 )		au tarif T1 de :	c€/kWh Soit un montant <b>en €</b> de (Q1xT1)÷100 :
Production livrée <b>du mois</b> en kWh, sur l'année contractuelle en cours, <b>jusqu'à la date anniversaire, au-delà</b> du plafond annuel ( Q3 )		au tarif T3 de :	c€/kWh Soit un montant <b>en €</b> de <b>0,00 €</b>
Production livrée <b>du mois</b> en kWh, sur la nouvelle année contractuelle <b>à partir de la date anniversaire</b> , dans la limite du plafond annuel ( Q2 )		au tarif T2 de :	c€/kWh Soit un montant <b>en €</b> de (Q2xT2)÷100 :
« TVA non applicable, article 293 B du code général des impôts »			
<b>Montant total en €</b>			
<b>Conditions de règlement :</b> Cette facture est payable selon un mode de paiement déterminé par le Cocontractant, dans un délai de trente jours à compter de sa date de réception. Aucun escompte n'est pratiqué en cas de paiement anticipé. A défaut de paiement intégral dans le délai contractuel, hors le montant contesté, les sommes dues seront majorées de plein droit, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce, et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, de pénalités calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur à notre égard d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.		<b>Signature :</b>	